



CLARIFICATIONS ET REPONSES AUX QUESTIONS

DEMANDE DE CLARIFICATION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CYBERSÉCURITÉ POUR L'ÉVALUATION DES VULNÉRABILITÉS ET LES TESTS D'INTRUSION (CEVTI) EN VUE DE LA CERTIFICATION ISO 27001 :2022

Nous vous transmettons ci-dessous les réponses aux questions et/ou demandes de clarification formulées par les potentiels soumissionnaires.

Question 1 :

Serait-il possible de soumettre notre offre uniquement sous format électronique par courriel, sans obligation de dépôt de la version papier ?

Réponse 1 :

Vous pouvez soumettre votre proposition uniquement par voie électronique.

Question 2 :

Concernant la langue de soumission, pourriez-vous nous confirmer si l'offre doit impérativement être rédigée en français et en anglais, ou si une seule des deux langues serait suffisante ?

Réponse 2 :

La proposition doit être rédigée à la fois en anglais et en français. Veuillez noter que la BIDC/EBID est une institution multilingue, d'où cette exigence.

Question 3 :

Cette mission doit-elle être considérée comme une simple évaluation VAPT, ou inclut-elle également un appui à la mise en œuvre de la norme ISO 27001:2022 ?

Réponse 3 :

Les deux. Vous préparez la Banque à la certification ISO 27001.

Question 4

Les Termes de Référence mentionnent un appui pour :

- La définition du périmètre du SMSI (ISMS Scope) ; et
- L'élaboration d'une matrice RACI.

Veillez confirmer :

S'agit-il des seuls livrables liés à l'ISO 27001, ou un accompagnement plus large à la mise en œuvre du SMSI est-il attendu (par exemple : évaluation des risques, élaboration des politiques, préparation à l'audit interne) ?

Réponse 4 :

Cela inclut tout ce qui est nécessaire pour préparer la Banque à la certification ISO 27001.

Question 5 :

Combien d'applications, internes et externes, sont concernées par le périmètre ?

Réponse 5 :

Pas plus de 20 applications.

Question 6 :

Combien d'API sont concernées par le périmètre ?

Réponse 6 :

D'autres API sont encore en cours de développement. Cela ne peut pas être déterminé à ce stade.

Question 7 :

Une liste complète des API concernées, y compris les endpoints et les URL de base.

Réponse 7 :

Cela ne peut pas être déterminé à ce stade.

Question 8 :

Selon la section 11 relative aux modalités de soumission, il est indiqué que la proposition peut être soumise électroniquement via les adresses e-mail suivantes : « ichabimougnan@bidcebid.org / secretariatdasg@bidcebid.org ». Cependant, la section 17 relative à la date et au lieu de soumission des offres précise qu'aucune offre ne doit être envoyée par courrier électronique.

Réponse 8 :

Veillez ignorer l'exigence de la section 17 et soumettre uniquement par voie électronique.

Question 9 :

Je souhaiterais obtenir une clarification concernant le point suivant : Sommes-nous tenus de soumettre les propositions à la fois en anglais et en français, ou est-il acceptable de les soumettre dans une seule langue ?

Réponse 9 :

Non. Encore une fois, La BIDC est une organisation multilingue, ce qui justifie cette exigence.

Question 10 :

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir confirmer la date limite de soumission des propositions.

Nous avons noté dans les Termes de Référence que la date limite de soumission est indiquée comme suit :

« Au plus tard le 26 mai 2026 à 10h00. Les offres seront idéalement ouvertes le même jour à 10h30, si possible. »

Réponse 10

Veillez être informés que la date limite de soumission des propositions a été prorogée au **02 juin 2026 à 10h00**.

Les offres seront idéalement ouvertes le même jour à 10h30, si possible.